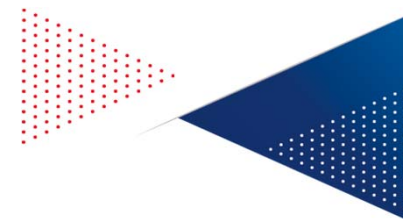


COMMISSION FEDERALE DE L'ARBITRAGE

Candidats Assistant Fédéral 3

2024-2025



Nom Prénom Arbitre	Affectation
BOURDON ADRIEN	AF3
BIGOT GUILLAUME	AF3
CANONNET THOMAS	AF3
CAVAILLES YOHANN	Non admis
HERGAULT PAUL	Non admis
VINOLO HUGO	Non admis



La présente décision est susceptible de recours devant les juridictions administratives dans un délai d'un mois à compter de sa notification. La recevabilité de ce recours contentieux est toutefois soumise à la saisine préalable et obligatoire de la Conférence des Conciliateurs du CNOSF dans le délai de 15 jours suivant la notification de la décision, dans le respect des dispositions des articles L. 141-4 et R. 141-5 et suivants du code du sport.